



INFO COVID-19

- Soyez assurés que les mesures de distanciation physique et d'hygiène seront toutes mises en place.
- Lorsque le guide conduit le traîneau, le client assis dans le traîneau doit porter un couvre-visage* et des lunettes de protection** et le guide doit porter un masque de procédure et des lunettes de protection
- Nous demandons de limiter au maximum les interactions entre les chiens et les clients. Les animaux peuvent être des vecteurs de contamination.
- Réduction de la capacité d'accueil à 4 adultes et 2 enfants, provenant de 2 familles maximum
- Nous encourageons fortement les clients à conduire leur propre attelage, facilitant ainsi la distanciation
- Dû à la difficulté d'assurer une désinfection adéquate en hiver et en forêt, nous ne fournissons plus les collations et les repas lors des longues randonnées. Il est possible de commander des boîtes-repas ou d'apporter votre propre pique-nique. Nous suggérons fortement de prévoir des boissons chaudes.
- L'accès au micro-chalet au départ de traîneau à chiens est toujours possible. La désinfection des mains est obligatoire à l'entrée du chalet

Des questions concernant les mesures mises en place, n'hésitez pas à nous contacter

*Il peut s'agir d'un cache-cou, d'un cache-col, d'une cagoule ou d'autres vêtements bien ajustés pour couvrir le nez et la bouche. Le vêtement doit être constitué d'au moins deux couches de tissu à mailles serrées et être suffisamment grand pour couvrir complètement la bouche et le nez.

**En contexte hivernal, le port de lunettes de ski est une option mieux adaptée à la situation.